



**Organisation d'un stage "passerelle"
de la 2^{de} GT vers la 1^{ère} technologique STHR
(Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration)**

Ce stage de mise à niveau au lycée se déroulera en trois phases :

- **Phase 1**: stage de 4 semaines de mise à niveau au lycée de Gascogne autour des vacances de printemps
du lundi 8 au vendredi 12 avril ET du lundi 29 avril au vendredi 17 mai 2019
- **Phase 2**: stage de 6 semaines en milieu professionnel(entreprise)
du lundi 20 mai au vendredi 28 juin 2019
- **Phase 3**: une journée de synthèse "exploitation du stage en entreprise" au lycée de Gascogne
le lundi 1 juillet 2019

Contenu du stage:

L'horaire élève est de 125 h minimum et permet de compenser la moitié du volume horaire de formation technologique initialement prévu en classe de seconde STHR (Sciences et Technologie de l'Hôtellerie Restauration).

Les disciplines couvertes lors de stage de mise à niveau sont:

- Atelier de Technologie pour deux champs: production culinaire, services (service en salle et hébergement).
- gestion.
- sciences (programme de 2GT)
- LV1 (anglais) et LV2 (espagnol + allemand + italien)

Profil des candidats:

Les candidats doivent manifester une motivation pour la filière STHR. Le niveau d'une filière technologique n'est pas celui d'un bac professionnel. L'objectif est de former des futurs managers et non des ouvriers qualifiés avec une poursuite d'études en BTS Management Hôtellerie Restauration.

Modalités d'inscription et d'organisation du stage:

Les candidats devront adresser au lycée de Gascogne :

- une lettre de candidature comportant leurs coordonnées et celles de leurs parents (tel portable) dans laquelle ils devront faire part de leur motivation.
- les bulletins de 3^{ème} et de 2^{de} GT.
- un avis sur la candidature établi par l'établissement d'origine
- tous documents susceptibles d'étayer la motivation (attestation de stage, ...)

Soit par mail ce.0332804u@ac-bordeaux.fr , soit par fax au 05 56 84 47 51.

Date butoir de réception des candidatures, bulletins et avis : VENDREDI 29 MARS 2018

**Les candidats seront convoqués au lycée de Gascogne, pour un entretien qui se déroulera:
le MERCREDI 3 AVRIL 2019 au matin**

Immédiatement après l'entretien, en fin de matinée, nous ferons connaître à l'élève ainsi qu'à sa famille, l'admission en stage passerelle ou le refus. L'après midi sera consacré aux essayages des tenues et à la délivrance d'informations utiles.

En cas d'admission, une convention sera alors signée entre les deux établissements.

A la fin de la deuxième semaine (03/05)(=période d'essai), un bilan sera fait et permettra d'indiquer à la famille et au lycée d'origine si l'élève a les qualités requises pour poursuivre le stage et rejoindre la filière technologique Hôtellerie Restauration.

Durant ces deux premières semaines du stage passerelle (période d'essai), l'élève restera inscrit dans son établissement d'origine. A partir du jeudi 9 mai 2019, l'élève sera inscrit au lycée de Gascogne et devra démissionner de son lycée d'origine.

Cette inscription permettra au Lycée de Gascogne :

- de se prononcer sur le passage en 1^{ère} T (Conseil de classe du troisième trimestre)
- de signer une convention de stage en milieu professionnel (obligatoire pour l'obtention du diplôme de bac).

Les équipements:

Les équipements (tenues et matériel) seront fournis par l'Association des Parents d'Elèves.

Trousseau	Malette couteaux gravée au nom Tenue cuisine (veste, pantalon, chaussures) Tenue de service (veste, pantalon ou jupe, chemise, cravate ou foulard) Carnet de bons, toques..	Total : 477 € Faire 3 chèques : (159 €, 159 € et 159 €)
Si l'élève continue	Fin de la période d'essai (03/05/2019)	1er chèque encaissé le 30 avril 2 ^{ème} chèque encaissé le 30 mai 3 ^{ème} chèque encaissé le 30 juin
Si l'élève arrête	Restitution complète de l'équipement (propre, intact, lavé et repassé)	Les 3 chèques sont rendus La somme de 50€ sera demandée pour le prêt du matériel pendant le stage.

L'internat :

Il sera possible de bénéficier de l'internat du lycée de Gascogne en fonction des places disponibles (Contact CPE 05 56 84 43 45). Attribution en fonction du critère « éloignement ».

Coût pour les 4 semaines :

INTERNAT : 148.96 € du lundi au vendredi et 161 € du dimanche soir au vendredi.

DEMI PENSION 5 jours : 56.20 €

Evaluations: Les élèves seront évalués durant leurs 2 stages (passerelle + professionnel). Le stage passerelle produira des notes en vue de l'édition d'un bulletin trimestriel.

Mme Marie-Line KHOLLER, Provisseure



La matinée Portes Ouvertes se tiendra le SAMEDI 9 MARS 2019 de 8h30 à 12h30